

NACER DRAIDI
Délégué syndical CGT licencié
par BOUYGUES - ETDE en 2004
n'est toujours pas réintégré !



ETDE est une filiale de BOUYGUES spécialisée dans les services aux grandes entreprises. NACER DRAIDI a été licencié en 2004, le jour de sa nomination comme délégué syndical CGT. Ce licenciement, effectué contre l'avis du comité d'établissement et malgré le refus de l'Inspection du Travail, a été autorisé par BORLOO et LARCHER, ex-ministres de RAFFARIN.

Aujourd'hui, NACER DRAIDI se bat toujours pour sa réintégration. Il est actuellement en procédure d'appel auprès du Tribunal Administratif de Versailles pour obtenir l'annulation de ce licenciement abusif et a déposé plainte contre son DRH pour harcèlement et discrimination syndicale. Cette plainte n'a toujours pas abouti depuis 2005.

Au niveau de la CGT, si le délégué syndical central de BOUYGUES ETDE le soutient depuis le début de son combat, NACER n'a reçu aucun soutien, ni financier, ni moral, ni syndical, tant aux niveaux fédéral (USC - fédération de la construction) que confédéral. Pas même la mise à disposition d'un avocat. Aujourd'hui, il assume sa défense seul et à ses frais.

RÉINTÉGRATION IMMÉDIATE DE NACER DRAIDI !
LES DIRECTIONS FEDERALES ET CONFÉDÉRALES DE LA CGT DOIVENT ASSURER A
NACER LES MOYENS DE SA DEFENSE ET MOBILISER POUR SA RÉINTÉGRATION !

Signez la pétition: www.repressionchezbouygues.com